

# LA GRANDE TRAVERSÉE DU JURA EN RAQUETTES

Lancez vous dans la version hivernale d'un grand classique de randonnée itinérante. C'est raquettes aux pieds et sur un itinéraire adapté que nous vous proposons de partir sur la Grande traversée du Jura. Nous réservons les hébergements, transportons vos bagages chaque jour et vous fournissons un topoguide qui vous accompagne sur l'itinéraire.

Une merveilleuse façon de partir à la découverte d'un territoire où la douceur des combes enneigées laisse aussi la place au relief plus rude de la haute chaîne, où les grandes étendues blanches des pâturage répond la parure sombre des hautes joux, où la rencontre avec les animaux sauvages n'exclut pas la rencontre avec les hommes.

 Région	<a href="#">Ailleurs en France</a> <a href="#">Préalpes</a>
 Activité	<a href="#">Randonnée raquettes</a> <a href="#">Trekking</a>
 Durée	<a href="#">6 jours</a>
 Code	<a href="#">FJURRAQ6L</a>
 Prix	<a href="#">A partir de 650 €</a>
 Niveau	<a href="#">3/5</a>
 Confort	<a href="#">2/5</a>

## PROGRAMME

### 📍 Jour 1 Arrivée dans le Jura



Arrivée à Chapelle des Bois dans l'après midi. Installation dans votre hébergement et récupération de vos raquettes.

*Hébergement: Dortoirs en gîte*

### 📍 Jour 2 Lacs et forêt du Risoux



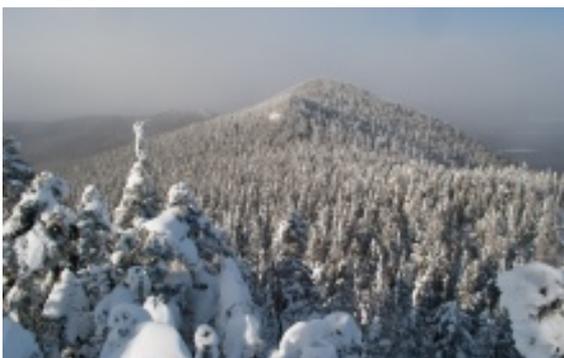
Vos premiers pas vous font de suite plonger dans l'histoire de ces contrées. C'est en passant par le cimetière des pestiférés que vous débutez votre itinérance, la suite sera plus bucolique, vous cheminez entre tourbières et lacs avant de vous élancer à la conquête du Risoux, belle forêt d'altitude et sanctuaire de grands oiseaux emblématiques que vous ne manquerez pas d'évoquer : les Tétrás. Descente sur la commune des Bois d'Amont où vous ferez étape.

*Hébergement: Gîte.*

*Durée d'activité: 5h.*

*Dénivelé: +250m/-250m*

### 📍 Jour 3 Belvédère du lac des Rousses



Vous retrouvez la forêt du Risoux pour surplomber le lac des Rousses et les crêtes suisses jusqu'au superbe promontoire de Roche Blanche où vous redescendez dans la vallée pour rejoindre Prémannon où vous vous installez pour la nuit après un passage aux Rousses où nous vous conseillons la visite de son fort transformé en fruitière du fromage comté.

*Hébergement: Gîte.*

*Durée d'activité: 3h30*

*Dénivelé: +280m/-260m*

### 📍 Jour 4 Forêt et combes reculées du haut jura



Etape entre forêt, pré-bois et combes sauvages, cette étape vous plonge dans la variété des paysages jurassiens. Les plus motivés pourront grimper au sommet du crêt Pela (1495m soit +150m) au sommet d'une forêt exubérante. L'itinéraire est en balcon au dessus de la combe de Mijoux avant de descendre vers le village de Lajoux. Installation dans votre hébergement pour la nuit.

*Hébergement: Gîte.*

*Durée d'activité: 5h.*

*Dénivelé: +300m/-240m*

#### 📍 Jour 5 **Hautes combes jurassiennes**



Votre parcours du jour s'adoucit pour traverser les pâturages et bâtisses anciennes qui ont modelé le paysage dans ce secteur. La grandeur des espaces jurassiens prend ici tout son sens.

*Hébergement: Gîte.*

*Durée d'activité: 3h30.*

*Dénivelé: +230m/-180m*

#### 📍 Jour 6 **Redescente vers La Pesse et fin de la traversée**



Dernière étape tout en douceur avec quelques passages à travers combes et crêts avant d'entamer la descente vers le village de La Pesse où vous finissez votre traversée. Transfert retour vers Chapelle des Bois et fin du séjour.

*Durée d'activité: 3h*

*Dénivelé: +150m/-220m*

Les itinéraires peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques.

Pour ce séjour sans guide, malgré le balisage des itinéraires, il est indispensable de savoir lire une carte car le brouillard peut être dense et les traces disparaître en cas de chutes de neige.

## PÉRIODE & BUDGET

### Quand voyager ?

La meilleure période pour voyager est la suivante :

janv.

févr.

mars

avr.

mai

juin

juil.

août

sept.

oct.

nov.

déc.

### Prix

#### Prix base 2 personnes en chambre double

- Version dortoirs en gîte d'étape avec transport bagages : 650 €/personne
- Version chambre d'hôtel ou chambre d'hôte avec transport bagages: 850 €/personne

*Ce budget est indiqué par personne, selon disponibilité. Votre agent local vous fera parvenir un devis personnalisé avec le prix exact. En effet, ce dernier peut varier en fonction de plusieurs éléments (disponibilité, niveaux de prestations, période, nb de participants, délai de réservation et bien d'autres encore).*

### Le prix comprend

- L'hébergement en demi-pension selon la formule choisie
- La location des bâtons et raquettes
- La fourniture d'un dossier de randonnée complet.
- Le transport quotidien des bagages
- Le transfert retour La Pesse - Chapelle des Bois

### Le prix ne comprend pas

- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".
- Les assurances

A payer sur place :

- Les repas de midi (sauf pension complète).
- Les boissons et dépenses personnelles.
- Les éventuelles visites.

### Remarques

En option:

- Nuits et activités supplémentaires sur place
- Option séjour avec guide accompagnateur de randonnée: nous consulter

### Conditions de paiement et d'annulation

#### Inscription

L'inscription à l'une de nos activités ou voyage implique l'acceptation des conditions générales de vente. Chaque client doit remplir un bulletin d'inscription. L'inscription n'est acceptée qu'avec le versement d'un acompte représentant 30% du montant total du voyage et dans la mesure des places disponibles. Si l'inscription se fait à moins de 30 jours du départ, le prix total du voyage devra être réglé dès l'inscription. Vous pouvez effectuer votre paiement par virement bancaire (SWIFT/IBAN) ou par carte bleue directement sur le site (à paraître prochainement). Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail dans les plus brefs délais.

#### Facturation

Une fois votre réservation enregistrée, nous vous envoyons par mail votre facture. Le solde doit nous parvenir au moins 30 jours avant votre date d'arrivée. Si le solde du voyage ne nous est pas parvenu dans ces délais, Altaï France se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.

#### Annulation

Conditions et frais d'annulation :

Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez annuler votre voyage, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

#### **Si le désistement a lieu :**

- Plus de 30 jours avant le départ, une somme forfaitaire de 50€ par personne sera retenue
- De 30 à 21 jours avant le départ, le montant de l'acompte versé sera retenu (soit 30% du montant total du dossier)
- De 20 à 14 jours avant le départ, 50% du montant total du dossier sera retenu
- De 13 à 7 jours avant le départ, 75% du montant total du dossier sera retenu
- Moins de 7 jours avant le départ, 100% du montant total du dossier sera retenu

#### **Cas particuliers :**

Quelle que soit la date d'annulation ou de modification de contrat, les frais suivants s'ajoutent au barème ci-dessus :

- Frais fixes aériens (si votre billet d'avion doit être émis longtemps à l'avance, souvent pour vous éviter des suppléments importants), 100% des frais non remboursables en cas d'annulation ou de modification de votre plan de vol vous seront facturés. Dans ce cas le barème ci-dessus ne s'applique que sur le prix du voyage sans le vol.
- Frais fixes terrestres : les frais engagés tôt pour des réservations fermes vous seront facturés en cas d'annulation.
- Frais d'assurance : que vous ayez souscrit à une assurance multirisque ou une assurance annulation, le montant de l'assurance est dû et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement. Ces conditions spécifiques vous seront signifiées sur votre confirmation d'inscription.

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Altaï France et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception.

C'est la date de réception de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation.

Si Altaï France se trouve dans l'obligation d'annuler un départ en groupe, en raison du nombre insuffisant de participants, la décision sera prise et les clients informés au plus tard 21 jours avant le départ. Altaï France peut également annuler un départ suite à des événements exceptionnels, relevant notamment des cas de force majeure (éruption volcanique, événements sociaux, grèves, intempéries) pouvant porter atteinte à la sécurité des participants. Dans ces cas, les participants seront remboursés intégralement des sommes qu'ils ont versées sans toutefois pouvoir prétendre à aucune indemnité.

#### **Modification du contrat**

En cas de modification d'un voyage par le client entraînant des frais pour Altaï France, ces frais seront à la charge du client. Dans tous les cas, toute modification fera l'objet d'un écrit. Altaï France pourrait modifier des éléments au contrat de voyage si des événements extérieurs à notre volonté s'imposaient, nos clients en seraient informés par écrit dans les plus brefs délais.

#### **Prix et révision des prix**

Pour les voyages en groupe, les prix figurant sur le site internet ont été calculés et sont valables pour le nombre indiqué de participants pour chaque voyage. Les tarifs sont confirmés lors de l'inscription. Si le nombre de participants est inférieur, un supplément petit groupe peut être appliqué. Pour tous les séjours ou programmes, nous mentionnons le prix par personne, valable à partir d'un certain nombre de participants, et nous détaillons les prestations incluses et non incluses de ce prix. Toute modification des taux de change, des prix des différents éléments composant un voyage et en particulier le prix des carburants peut entraîner un réajustement du prix.

#### **Cession du contrat**

En cas de cession du contrat par le client à un cessionnaire, les conditions de modification et d'annulation s'appliquent.

#### **Assurance**

Nous vous invitons à souscrire une assurance avant votre départ garantissant les activités pratiquées avec Altaï France. Le détail des assurances proposées est disponible sur cette page:

[france.altabasecamp.com/fr/insurance](http://france.altabasecamp.com/fr/insurance)

Dans le cas où vous ne souscrivez pas à l'une de nos assurances, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer par mail les informations de votre contrat d'assurance (nom de la compagnie, nom du contrat, n° de police d'assurance, n° de téléphone) et d'emporter ces informations avec vous lors de votre séjour.



### Encadrement

Séjour sans accompagnateur avec roadbook (envoyé en amont de votre séjour).

- Un carnet culturel vous décrivant le patrimoine local et précisant les informations pratiques telles que les commerces ou services à disposition dans les villages.
- Un carnet de route contenant le profil détaillé, la carte et le descriptif détaillé jour par jour du circuit.
- Le parcours des itinéraires raquettes en version cartographie numérique imprimable
- La mise à disposition d'une application de guidage assisté « Roadbook ».
- Les « vouchers » ou bons d'échange que vous devrez remettre aux différents prestataires (hébergeurs, transport...)

L'application mobile : Application à télécharger sur votre smartphone quelques jours avant votre départ. Cette application vous donne accès aux cartes détaillées du parcours (Fond de carte Openmap), la trace de l'itinéraire, les points d'intérêts à découvrir tout au long de votre randonnée. Simple d'utilisation, elle vous géolocalise et vous guide en temps réel sur le terrain. Une fois le parcours téléchargé, cette application fonctionne sous le mode avion de votre téléphone. Vous pouvez l'utiliser dès le départ du circuit, ou en court de route pour vérifier votre positionnement. Par sécurité, selon l'autonomie de votre téléphone et parce que la recharge des téléphones en refuge est impossible, nous vous conseillons de prendre une petite batterie externe pouvant vous dépanner.

#### NOTA : REMISE DES DOCUMENTS

Avant votre départ : Au plus tard, 15 jours avant votre départ vous recevrez votre convocation vous indiquant le lieu de rendez-vous et le détail des hébergements qui vous accueilleront tout au long de la semaine. Nous vous mettons également à disposition vos codes d'accès pour l'application, et sur demande nous vous faisons parvenir les traces GPX du parcours.

### Alimentation

#### Repas :

- Les petits-déjeuners et les repas du soir sont servis dans les différents lieux d'hébergement.
- Pensez à prévoir des vivres de courses selon vos goûts avant le départ : barres de céréales, barres chocolatées, fruits secs...
- Les pique-niques du midi sont à votre charge : tout au long du trek vous aurez possibilité de faire des courses pour vous ravitailler : petites épiceries, fromagerie, ou alors dans les refuges.

#### Boissons :

Les boissons personnelles ne sont pas comprises dans le prix du séjour.

### Hébergement

Hébergement en gîte d'étape, hôtels \*\* ou gîtes d'étapes selon votre choix.

Il est possible que la douche et les WC se trouvent sur le palier ou à l'étage dans certains hébergements.

Les chambres ne sont pas disponibles avant 16 heures.

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.

Les chiens ne sont pas admis.

La formule de base de cette randonnée en liberté est en dortoirs en demi-pension (repas du soir + nuit + petit déjeuner).

*Dans la mesure du possible, nous vous proposons des hébergements possédant au moins une des caractéristiques suivantes : éco-labellisés (Ecogite, Ecolabel européen "hébergement touristique", Clef Verte, Green Globe, label local ou équivalent...) ou inscrits dans une démarche d'amélioration de leur impact environnemental.*

### Déplacement et portage

Vous vous déplacez en raquettes avec un sac à dos de 35L environ comprenant vos affaires de la journée (pique nique, eau/thermos et affaires chaudes)

Vos bagages vous suivent chaque jour à votre prochain hébergement via un transporteur local.

## Équipement fourni sur place

---

- Raquettes louées durant votre séjour

## Équipement indispensable

---

En randonnée le principe des 3 couches reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste chaude en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire.

Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable.

Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, surtout en hiver car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Éviter les anoraks et les combinaisons de ski, trop chaud et encombrant.

### L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner en hiver

- 1 bonnet
- 1 paire de gants chauds (prévoir 1 paire de rechange)
- 2 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (en matière respirante)
- 1 sous-pull à manches longues également adapté à l'effort
- 1 veste en fourrure polaire
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon adapté à la marche (pantalon type « jean » interdit car il gèle lorsqu'il est humide !)
- 1 surpantalon imperméable et respirant (type gore-tex ou équivalent)
- 1 caleçon chaud (il également être utilisé pour la soirée en refuge)
- 2 paires de chaussettes de randonnée, hautes et chaudes et adaptées à la marche
- 1 maillot de bain si vous souhaitez profiter d'un sauna durant votre séjour

### Pour le soir à l'hébergement

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange
- 1 lampe frontale ou de poche
- 1 drap sac

## Matériel

---

Le matériel indispensable

- 1 sac à dos de 30/35 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram (évités les bottes et après-skis qui ne sont pas adaptées aux raquettes)
- 1 paire de guêtres hautes qui couvrent bien vos chaussures et le bas de la jambe
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos- 1 paire de lunettes de soleil catégorie 3 à 4
- 1 thermos pour une boisson chaude obligatoire en hiver
- 1 gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques
- des vivres de course de votre préférence (nous vous en donnons également en complément)
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- crème solaire et écran labial

## Bagages

---

Vous vous déplacez en raquettes avec un sac à dos de 35L environ comprenant vos affaires de la journée (pique nique, eau/thermos et affaires chaudes)

Vos bagages vous suivent chaque jour à votre prochain hébergement via un transporteur local.

## Pharmacie

---

Prévoyez avec votre médecin votre pharmacie personnelle :

- Médicaments personnels
- Anti-douleur (paracétamol de préférence)
- Double-peau
- Elastoplast
- Pansements
- Désinfectant local
- Anti-inflammatoire
- Antispasmodique
- Anti-diarrhéique
- Anti-vomitif
- Antiseptique intestinal
- Collyre • Somnifère léger
- Boules Quies
- Antibiotique à spectre large
- Vitamines C

Liste non exhaustive.

## Tourisme responsable

---

Chez Altaï, notre priorité est votre satisfaction tout en respectant l'environnement, c'est pourquoi nous organisons des séjours en petits groupes et favorisons les activités de plein-air qui ont un impact mineur sur la nature. Ainsi, nous souhaitons transmettre à nos clients cette volonté de préservation.

Nous vous rappelons que la montagne est un cadeau de la nature, il faut donc la respecter. Si nous souhaitons en profiter et apprécier sa beauté sur le long terme, il faut la protéger. Le temps de votre voyage mais pas seulement, il nous tient à coeur que vous vous engagiez à appliquer quelques règles de bonne conduite:

- Lors des transferts entre les auberges et les différents points de rendez-vous avec le guide, pensez au covoiturage, il est inutile que chaque participant prenne son propre véhicule si tout le monde se rend dans la même direction. Par ailleurs, la vallée est aujourd'hui équipée de transports en commun, optez pour le train ou le bus si vous souhaitez visiter les lieux.
- Lors des pauses pique-nique, ne laissez aucun déchets par terre. Si aucune poubelle ne se trouve à proximité, prévoyez un sac plastique dans lequel vous mettrez tous vos déchets et que vous jetterez à la fin de la journée.
- Amis fumeurs, nous vous prions ne pas jeter vos mégots dans la nature
- Les animaux sont les habitants de la montagne. Afin d'éviter de trop les déranger et pour votre sécurité, sachez rester discret et respectez les zones balisées.